



## MAIRIE DE TRÉON

### Règles de la cour entre 12h00 et 13h35

- ☺ **Quand je sors de classe, je mets mes chaussures, mon manteau et je me range en attendant qu'un animateur fasse l'appel**
- ☺ **Je peux aller jouer quand l'animateur m'y autorise**
- ☺ **Je n'ai pas le droit de rentrer dans l'école durant le temps du midi sauf pour aller boire ou aller aux toilettes après avoir prévenu un animateur. La classe est interdite : l'enseignant y travaille**
- ☺ **Si je veux un jeu, je demande aux animateurs ; je n'ai pas le droit de me servir seul dans l'armoire des jeux**
- ☺ **Si un ballon atterrit sur le toit, chez le voisin ou dans la rue, je préviens un animateur (pour qu'il puisse chercher à le récupérer et non pas pour me faire gronder)**
- ☺ **Si je trouve un jeu cassé ou si j'en casse un, je le dis à un animateur**
- ☺ **Si je me fais mal ou que je rencontre un problème avec un autre enfant, je préviens un animateur**
- ☺ **Quand l'animateur m'appelle pour aller à la cantine, je dépose le matériel devant l'armoire à jeux, je me range, je vais aux toilettes, je tire la chasse d'eau, je me lave correctement les mains avec du savon et je m'installe à la cantine calmement**
- ☺ **En sortant de la cantine, je repasse aux toilettes avant de retourner dans la cour**
- ☺ **Quand la cloche sonne à 13h35, je vais me ranger pour retourner en classe**

### Règles non négociables

- ☺ **Je parle correctement**
- ☺ **Je respecte les adultes et mes camarades**
- ☺ **Je prends soin des jeux et du matériel qu'on me prête**
- ☺ **Je ne grimpe ni sur les arbres, ni sur les rebords de fenêtres...**